34e ANNEE N° 2660 PARAIT LE SAMEDI 14 AVRIL 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, [port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,50
Commerciales (la ligne)..... 0,60
Réclames (la ligne)..... 0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre

LETTRE DE PARIS

LE VOYAGE DE M. LOUCHEUR

11 Avril 1923,

Le voyage de distraction et de repos que, pour ses vacances, M. Loucheur a fait à Londres, aura eu pour résultat de mettre en ébullition toutes les Chancelleries. En raison de la situation prépondérante de M. Loucheur et après les confidences qu'il avait faites à de nombreux personnages de marque, on a cru qu'il avait été chargé d'une mission officielle soit de M. Poincaré soit de M. Millerand. Immédiatement, les Allemands en ont conclu que les bons Français cherchaient à causer et leur arrogance s'en est accrue ; les Anglais ont recommencé à délibérer sur un plan de réparations condamné d'avance ; les Belges supposant que nous négocions avec Londres par-dessus leur tête, ont à manifester leur inquiétude et leur mécontentement.....

Le gouvernement Français a donc dû faire savoir que l'initiative de M. Loucheur lui était personnelle, qu'il ne s'agissait de sa part que d'un échange de vues avec ses amis d'Angleterre, échange de vues qui ne pouvait avoir aucune porté pratique.

La situation n'est donc pas changée par les démarches plus ou moins heureuses de M. Loucheur. Aujourd'hui comme hier l'Allemagne continue à résister et il est vraisemblable qu'elle résistera tout le temps que le cabinet Cuno restera debout. Au reste, si elle se soumettait qu'adviendrait-il ?

La décomposition de ses finances est aujourd'hui complète. Il est impossible d'imaginer qu'on puisse obtenir d'elle le moindre paiement sans un contrôle préalable de ses budgets. La Turquisation de l'Allemagne dont on a tant parlé et qui fut toujours différée, s'imposera donc avant tout autre entreprise.

Mais cette Turquisation, par quels voies et moyens s'opèrera-t-elle ? Sans doute pourrait-on recourir à la Société des Nations comme dans le cas de l'Autriche. Mais ce serait là une première dépossession des droits de la France qui se trouverait, le lendemain, en face d'obligations dont elle ne pourrait plus s'affranchir pour le réglement des réparations.

Sur cette question, qui n'est pas nécessairement liée à l'occupation de la Rhur, il nous faudrait donc reprendre la conversation avec les Anglais, si nous ne voulons pas toujours mettre la charrue avant les bœufs, et résoudre aujourd'hui avec les réparations, un problème insoluble en l'état de la faillite allemande.

E. J.

MON FILM

Il faut créer un Comité Permanent des Fêtes

Quelques jours avant la célébration de nos Fêtes et retenu par les préparatifs de celles-ci j'avais laissé l'ami Sosthène dans une indescriptible joie devant leur annonce.

Ces dernières passées, le hasard me le fit rencontrer dans la rue de Provence. De suite je lui demandais ses impressions.

— Mon vieil ami, me dit-il, je suis encore tout imprégné des fêtes et enthousiasmé de leurs succès. J'avoue bien volontiers que je suis on ne peux plus surpris du succès grandissant qu'elles obtiennent toujours et je constate avec plaisir que Sisteron est passé maître dans l'art de s'amuser. Jeunes, demi-vieux et vieux ont donné le bon coup de collier ; l'entente et la bonne harmonie ont présidé à tous ces amusements. Vous avez un Comité directeur à la hauteur de sa tâche dont l'honneur revient à son Président. Veuillez Monsieur Suiram, dire à tous que mon cœur gardera longtemps le souvenir des quelques jours que je viens de passer ici.

Nous allions nous séparer et échangions une poignée de main lorsque M. Ernest, s'approcha.

— Je vous salue Messieurs, dit-il, d'un air joyeux.

— Bonjour Monsieur Ernest où allez-vous si vite ?

— Nulle part, je venais seulement me joindre à vous et prendre part à votre conversation si vous le permettez.

— Parfaitement Monsieur Ernest. Nous causions fêtes. Le sujet est grandiose et élastique. Dites-nous ce que vous en pensez ?

— Messieurs, dit-il, moi aussi je trouve que tout a été très bien et je pense que celles à venir seront aussi belles que celles qui viennent d'avoir lieu. Le succès d'aujourd'hui ne doit pas nous faire dormir sur nos lauriers. Il faut au contraire continuer des fêtes pour la prospérité de notre pauvre pays et pour cela nous ne devons compter que sur nous mêmes. Le commerce local souffre du marasme et meurt faute de lui donner de l'essor. Sisteron végète alors que d'autres villes prospères. Sachons nous unir, car si nous travaillons nous devons aussi nous amuser pour le plus grand bien de tous.

— Monsieur Ernest, vous parlez comme un livre, que faut-il faire ?...

— Ce qu'il faut faire, Monsieur Suiram ! Il faut tout simplement créer un Comité permanent des Fêtes, qui aurait pour mission d'organiser les fêtes de l'année, d'en créer même. Nous avons en ce moment à la tête du Comité un organisateur auquel tout le monde s'accorde à lui reconnaître des qualités dirigeantes que l'on rencontre difficilement. Ce Comité permanent dans lequel fusionnerait la commission municipale des fêtes comprendrait des personnes qualifiées et averties et serait placé sous la direction du Président actuel. De cette façon nous aurions toujours un Comité qui organiserait, créerait des fêtes variées et plus nombreuses dont le commerce en retirerait les plus gros bénéfices. Voilà ce que je pense. Dites le à vos lecteurs Monsieur Suiram, afin que nul ne l'ignore.

— Parfaitement, je vais l'écrire, de votre côté faites des adeptes et propagez votre idée elle vaut la peine d'être connue.

— Au revoir Messieurs, je vous ferai connaître dans quelques jours les progrès qu'elle a fait.

— Au revoir Monsieur Ernest.

Nous nous éloignames Sosthène et moi contents de savoir enfin que si à Sisteron nous voulions coordonner nos efforts et nous unir nous pourrions peut-être donner à notre ville un peu de cette vie commerciale qui lui manque tant.

SUIRAM.

En Angleterre

Du *Petit Provençal*.

Après un débat assez confus à la Chambre des Communes sur l'occupation de la Ruhr — débat auquel le gouvernement s'est visiblement dérobé — le Cabinet britannique a été mis en échec sur une question d'ordre secondaire qui avait tout le caractère d'une question de procédure.

La Chambre s'est ajournée à ce tantôt. Il est possible que le gouvernement, comme il en a le droit, soumette à un second vote la motion sur laquelle il a été battu. Dans ce cas il est probable que sa défaite d'hier sera effacée par un vote favorable. Mais il n'est pas douteux, d'autre part, que le prestige du Cabinet est sérieusement atteint et on peut supposer que M. Bonar Law, dont l'état de santé demeure précaire et qui n'a jamais été assoiffé du pouvoir, se refuse à un moyen de salut qui lui paraîtrait manquer d'élégance.

D'autant que si la défaite du gouvernement semble due à un misérable incident il n'en est pas moins vrai que depuis quelques semaines la position du Cabinet était très affaiblit. Une importante fraction de l'opinion britannique ne peut pas se résoudre à accepter l'attitude passive prise par M. Bonar Law dans la question de l'occupation de la Ruhr.

L'Angleterre a toujours joué un rôle actif dans les événements européens. Le peuple anglais ne comprend que deux attitudes : ou bien on doit être avec les alliés franco-belges ; ou on doit nettement se déclarer contre leur politique.

Ainsi envisagée, la situation qui résulte de ce vote est d'une gravité exceptionnelle. Que le Cabinet Bonar Law demeure ou non au pouvoir il devra tenir compte de l'avertissement sévère que constitue son échec et qui n'est que la manifestation d'un état d'esprit impossible à méconnaître.

Si M. Bonar Law se retire deux combinaisons ministérielles sont à envisager. Lord Derby ou lord Curzon le remplaceront, avec M. Stanley Baldwin, chancelier de l'Echiquier actuel, comme représentant du Cabinet aux Communes ; ou bien ce dernier prendrait lui-même le pouvoir.

Souhaitons que M. Loucheur ait apprécié exactement l'état d'esprit de l'Angleterre et que l'évolution que nous envisageons comme inéluctable dans la politique anglaise soit dans un sens favorable à nos intérêts — qui sont ceux de l'Entente ! Mais gardons-nous de trop d'illusions à cet égard.

M. R.

Les Prestations en Nature

Pourquoi la France n'a reçu que 22 0[0 de son dû

Aux termes du traité de Versailles (annexes 2, 3, 4, 2 et 6), l'Allemagne

© VILLE DE SISTERON

est tenue d'effectuer aux Alliés des livraisons en nature.

Certaines de celles-ci (annexes 5 et 6) sont déterminées mensuellement par la commission des Réparations : par exemple, le charbon, les matières colorantes, les produits pharmaceutiques. D'autres au contraire (annexes 2 et 4), font l'objet de commandes spéciales que la Commission des Réparations formule pour le compte de chaque gouvernement et à sa demande. C'est dire par conséquent, que la Commission des Réparations ne demande que ce qu'on lui dit de demander, et rien de plus !

Or, on a découvert récemment, à la suite d'une question écrite de M. de Lubersac, sénateur, que la France était, de toutes les nations créditrices celle qui avait le moins reçu de l'Allemagne, soit 22 0/0 de son dû ou plus exactement, de la valeur totale des commandes que le traité de Versailles lui donnait le droit de passer.

Pourquoi cela ?

Pourquoi ? C'est fort simple. La France a peu reçu parce qu'elle a peu demandé ; car des commandes passées par elle, l'Allemagne a exécuté la presque totalité.

Ainsi en 1922, la France a passé 240 commandes environ, 30 ont été annulées par la France ; 22 ont eu leur exécution suspendue par suite de l'exécution de la Ruhr.

Toutes les autres ont été exécutées savoir : 100 commandes de machines-outils ; 20 commandes de moteurs, 35 de machines textiles et 80 commandes diverses.

Leur montant total n'est que d'environ 17 millions de mark-or.

Il eût pu être dix fois supérieur.

S'il ne l'a pas été, c'est la faute des grands industriels français qui s'opposent de toutes leurs forces à l'entrée des produits concurrents allemands.

C'est aussi la faute du gouvernement qui, en cédant aux exigeances protectionnistes, a sacrifié l'intérêt national aux intérêts privés.

L'Affaire des Carnets Médicaux

A la suite du scandale des carnets médicaux et pharmaceutiques de Marseille et après une minutieuse perquisition, le juge d'instruction de Marseille a délivré un mandat de dépôt contre le Docteur Isoard, médecin à Marseille, ancien député et conseiller général des Basses-Alpes

Il a été incarcéré à la prison Chave. Cette arrestation a eu un effet retentissant dans le département des Basses-Alpes ou le docteur Isoard était très connu.

Le soldat Pairault, qui fut fusillé était, sans doute, innocent

Le 25 septembre 1915, au début de l'attaque, le sapeur Pairault du 6e génie disparaissait. Ce n'est que trois jours plus tard qu'il rejoignit sa compagnie au repos.

Interrogé sur les raisons de cette longue absence, Pairault allégua une blessure reçue au genou au début de l'action. L'explication parut insuffisante. Pairault traduit en conseil de guerre, fut condamné à mort et fusillé le 8 octobre 1915.

La ligue des Droits de l'Homme, saisie de l'affaire, a obtenu communication du dossier officiel. De l'étude des documents, il semble ressortir que Pairault a toujours été un brave soldat et qu'il a été réellement blessé.

Une nouvelle enquête s'impose.

Elevage domestique des vers à soie

Dans sa dernière réunion, le Comité national de la sériciculture a fixé le prix minimum des cocons frais qui seront produits en 1923. Ils seront payés à raison de 12 francs le kg. De plus, à partir de juillet des commissions spéciales enregistreront les cours commerciaux pratiqués dans chaque région ; ensuite les éleveurs bénéficieront de ristournes représentant la différence entre les prix commerciaux et le prix minimum garanti.

En présence de cette perspective, les éleveurs ont le plus grand intérêt à donner toute l'extension possible à leurs futures éducations

C'est dans ce but que nous avons jugé opportun de leur rappeler brièvement les règles qu'il faut observer pour réussir une chambrée et pour obtenir un bon rendement en cocons.

* * *

La statistique sericicole indique, pour les Basses-Alpes, un rendement de 51 kg. de cocons par once de graines. Bien que ce rendement soit intéressant, il peut être amélioré.

Si certaines éducations réussissent mal, cela tient à plusieurs causes parmi lesquelles nous pouvons citer :

1° Mauvaise incubation de la graine ;

2° Désinfection insuffisante du local ;

3° Entassement exagéré des vers et mauvaise aération.

INCUBATION

Pour que l'éclosion de la graine se fasse dans de bonnes conditions, il faut de l'air, de la chaleur et un certain degré d'humidité dans l'air ambiant En pratique, les deux dernières conditions sont toujours réalisées, mais la première l'est très rarement.

Pendant cette période, la graine respire d'une façon très active ; on ne devra jamais la mettre dans une atmosphère confinée ; l'incubation dans un lit ou sous les vêtements devra être proscrite. Il sera toujours préférable d'employer les couveuses artificielles à circulation d'eau, chauffées à l'aide d'une lampe ou d'une veilleuse ; ces appareils peuvent être construits par le ferblantier du village. La température devra être augmentée insensiblement de un degré tous les jours ; une incubation bien conduite doit demander un délai de 12 jours.

On mettra les graines sous une faible épaisseur ; l'once de 30 grammes devra occuper une surface de 2 décimètres carrés, c'est-à-dire la surface d'un rectangle de 20 centimètres de long et 10 centimètres de large.

La meilleure température d'éclosion est de 23 degrés ; si on part d'une température initiale de 12 degrés en augmentant de un degré par jour, on obtiendra les premières éclosions dans la matinée du 12e jour.

L'éclosion dure en moyenne 4 jours, les vers du cinquième jour, généralement peu vigoureux, ne seront pas conservés pour l'élevage.

DESINFECTION DU LOCAL

Il faut se rappeler que les germes de grasserie, muscardine, flâcherie se conservent d'une année à l'autre et n'attendent qu'une occasion favorable pour se développer. En conséquence, on a tout intérêt à désinfecter le local avant l'installation des vers. Cette désinfection peut se faire dès que l'on a mis la graine en incubation.

Tous les ustensiles et les murs seront badigeonnés avec une solution de sulfate de cuivre à 5 o/o (5 kilog. dans 100 litres d'eau) on peut répandre cette solution avec un pulvérisateur Vermorel. Le lendemain ou le surlendemain, les murs seront blanchis avec avec un lait de chaux fraîchement préparé. Ensuite, avant que les murs ne soient complètement secs, on fermera hermétiquement les ouvertures avec des bandes de papier et on fera brûler 3 kil. de soufre pour un volume de 3 mètres cubes d'air. C'est le volume d'un local nécessaire à l'élevage des vers provenant d'une once de graines. Le soufre sera mis à brûler dans une terrine en poterie que l'on isolera du plancher par un lit de sable pour éviter tout danger d'incendie.

Afin d'activer la combustion du soufre, il sera bon d'ajouter 300 grammes de salpètre. Quand le soufre est bien enflammé, on ferme hermétiquement la porte et on laisse agir les vapeurs pendant 24 heures. Enfin, on aère le local pendant 2 ou 3 jours ; la magnanerie ainsi traitée est dans d'excellentes conditions pour recevoir les vers à soie.

ESPACEMENT DES VERS A SOIE

Les vers doivent occuper une surface proportionnée à leur âge, afin d'avoir la faculté de se mouvoir librement, de manger, de respirer et surtout d'exhaler par la surface de la peau une grande quantité de vapeur d'eau.

De l'éclosion à la première mûe, les vers d'une once doivent occuper 5 mètres carrés ; de la première à la deuxième, 10 mètres carrés ; de la deuxième à la troisième, 20 mètres carrés ; de la troisième à la quatrième, 40 mètres carrés ; de la quatrième à la montée, 60 à 70 mètres carrés.

Ces espacements seront obtenus par des délitages fréquents effectués aux approches des mûes et dans leur intervalle. Les litières sont constituées par un mélange de feuilles non consommées et de déjections ; ces matières fermentent rapidement, peuvent engendrer la flâcherie et entretiennent autour des vers un état d'humidité défavorable à l'exhalaison de la vapeur d'eau.

Des délitages fréquents maintiendront les vers en bon état de santé. En effectuant ces opérations, il faut éviter de jeter les litières au milieu de la magnanerie, ne pas salir le sol ou les claies inférieures.

Pour le nettoyage du parquet on n'emploiera jamais le balai, qui provoque le soulèvement des poussières, mais toujours un chiffon légèrement humide.

L'air du local devra être fréquemment renouvelé ; au 5me âge, ce renouvellement devra être intégral tous les quarts d'heure. Pour cela, quand il fait beau, on ouvre les fenêtres ; on les munit d'un rideau afin d'éviter l'action directe des rayons de soleil sur les vers. Le local sera pourvu d'une cheminée dans laquelle on fera de petites flambées pour assurer le renouvellement de l'air lorsque le temps sera lourd orageux. Dans ce cas, il serait imprudent d'aérer directement par les fenêtres.

Les repas seront régulièrement espacés ; la feuille sera conservée dans un local frais, mais non humide, remuée fréquemment pour éviter son échauffement.

Il ne faut jamais distribuer de la feuille mouillée par la rosée ou par la pluie ; mieux vaut faire jeûner les vers pendant quelques heures plutôt que de leur distribuer de la feuille mouillée.

Avant les repas, il sera bon de laisser séjourner la feuille pendant quelques heures dans la magnanerie, afin qu'elle prenne la température du local.

Ces précautions élémentaires demandent bien entendu un surcroît de travail qui trouvera une large compensation dans un meilleur rendement en cocons.

Le papier vers à soie est en vente à l'Imprimerie Librairie Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite Sisteron.

Aux Asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la Poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme catarrhe, essoufflement, oppression, toux de vieilles bronchites, rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Chronique Locale

SISTERON

Tombola des Fêtes.

L'approche de la date du tirage de la tombola amène une recrudescence de lots qui parviennent au Comité des Fêtes. Aux magnifiques objets que nous avons déjà signalés est venu s'ajouter un important et superbe envoi d'articles de toilette Gibbs offert par M. Thibaut de Paris dont nous connaissons le degré de parenté qui l'unit à l'une des vieilles familles sisteronnaises.

Le Comité adresse ses remerciements à tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué par leur généreux don à faire de notre tombola une vrai corbeille d'objets de fantaisie aussi jolis que nombreux.

* * *

Le tirage de la tombola est toujours fixé au dimanche 22 courant dans la salle de l'Eldorado avec séries de danses intercalées.

Sisteron-Journal publiera sans doute prochain la longue lists des lots.

—o—

Une figure qui disparaît

Une vieille figure sisteronnaise et sympathique vient de disparaître.

Notre concitoyen d'adoption Joseph Noirclère qui avait droit de Cité depuis une cinquantaine d'années de résidence parmi nous a succombé ces jours derniers aux environs de Digne où l'appelaient des affaires de famille, à la suite d'une maladie récente pas encore guérie.

Né à Rome pendant l'occupation française, de parents français, les hasards de la route le menèrent à Sisteron où il se fixa définitivement après avoir fait l'expédition du Sénégal. Rentré dans l'Administration des Eaux et Forêts, il fut, après un séjour à Colmars nommé brigadier sédentaire à Sisteron ; mis à la retraite, il occupa le poste de brigadier de police, poste dans lequel la mort est venue le surprendre.

M. Noirclère était depuis longtemps le doyen des musiciens des Toutes des Alpes et le regret de ceux-ci sera certainement de n'avoir pas accompagner à sa dernière demeure un camarade qu'ils aimait et respectait.

Joseph Noirclère était titulaire de la médaille militaire, de celle de 1870 dont il fit la campagne étant enfant de troupe, celles des Eaux et Forêts et du Mérite Agricole.

A sa famille nos condoléances.

Chiffre d'affaires

Les redevables de cet impôt qui ont demandé le forfait pour l'année en cours et qui désireraient obtenir en fin d'année un réglement de comptes sont invités à se rendre à la mairie mardi prochain, 17 avril à l'heure habituelle.

Le receveur se tiendra à leurs dispositions pour leur donner les renseignements utiles.

Les redevables qui ne se présenteront pas seront considérés comme acceptant définitivement le forfait.

Bal du Cercle

C'est aujourd'hui samedi, à 9 h. du soir, que se tiendra dans la salle du café du Commerce le bal du Cercle Républicain.

La salle sera parée et décorée à cette occasion.

© VILLE DE SISTERON

Acte de Probité

Le jeune Paul Petit a trouvé jeudi soir un portemonnaie contenant une certaine somme qu'il s'est empressé de déposer au secrétariat de la mairie où son propriétaire est venu le réclamer. Nos félicitations à ce petit garçon.

—o—

Fête du Faubourg

Nous apprenons avec plaisir que le Faubourg la Baume donnera sa fête les 5, 6 et 8 mai. Une indiscrétion nous permet d'annoncer d'ores et déjà que cette fête sera sans précédent

A ce sujet la Commission des fêtes de la Baume informe le public qu'en cette circonstance elle organise une tombola dotée de nombreux prix dont le 1er est une byciclette, offerte par le Comité. Les lots seront exposés dans la vitrine de M. Chaix, menuisier, rue Saunerie. On y trouvera des billets au prix de 0 fr. 50, ainsi que chez les commerçants de la ville et du faubourg.

Une commission de trois membres est chargée de quêter au profit de la fête, le Comité compte sur la bienveillance du public sisteronnais pour qu'un bon accueil lui soit réservé.

Pour la Commission,
Le Président : COLOMBON.

Concours de boules

Le concours de boules organisé par la "Boule Sisteronnaise" a très bien réussi ; 18 équipes y ont participé. Le concours n'ayant pu être terminé, les 5 équipes restant qualifiées devront se rendre au café du Commerce demain dimanche, à 13 h. 30, pour le tirage au sort.

Casino-Théâtre

C'est dimanche 22 avril, au Casino, que les Tournées françaises donneront une représentation de *LA MEGERE APPRIVOISEE*, la célèbre pièce de Shakespeare, le grand succès du théâtre Antoine. Cette pièce sera donnée avec le concours d'artistes des théâtres de Paris.

En tête de la distribution : l'excellent comédien Henri Deltour, de l'Athénée ; Mlle Liane d'Orly du Vaudeville, Mlle Liliane Deltour la gracieuse artiste du théâtre Marigny, M. René Vermont, M. Alain Raivonne, Mme Lemoyne, MM. Norbert, Saulien, etc.

Bureau à 8 h. Rideau 8 h. 30. La location comme d'usage. Prix des places des grandes tournées.

Avis. — Par décret du Président de la République, du 24 mars 1923, la commune de Créoux, canton de Valensole, arrondissement de Digne, portera à l'avenir le nom de Créoux-les-Bains.

Objet soustrait

Dans la soirée de lundi, vers 7 heures, une serviette cuir contenant tous les accessoires d'écoliers et appartenant à une fillette de M. Rogon, cantonnier, a été prise dans le couloir de sa maison, place de l'Evêché.

Ce vol ne peut être qu'une espièglerie de la part de jeunes enfants, les parents sont priés de s'assurer de ce fait et de retourner la serviette là où elle était.

— o —

ON DEMANDE un apprenti Typo à l'Imprimerie du *Sisteron Journal*

Leçons et cours de danses

M. LAYE, professeur d'éducation physique au lycée de Digne, se rendra dorénavent tous les jeudis à Sisteron, où il donnera des leçons de danses modernes et nouvelles à des prix modérés.

Se renseigner chez Mme Clergues, librairie, rue Droite.

Avis — Madame veuve ANDRE, informe ses nombreux clients qu'elle possède un choix important de costumes de 1er communion et les prévient qu'elle fera exceptionnellement un cadeau ou une remise à l'occasion de la 1er communion de son fils Jean.

—o—

600 Frs. p. mois à tous sans quitter emploi, affaire sérieuse. Ecrire Parfumerie Fémina, Nimes.

—o—

— Casino-Cinéma —

Samedi 14 avril 1923 et dimanche 15 en matinée, au Programme :

Pathé-Revue, actualités.

Crépuscule d'épouvante, grand drame en 5 parties.

LA BAILLONNÉE, 6e épisode : Un drame en mer.

Les trois pétards, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

REMERCIEMENTS

Les familles **Badet et Sagnail** adressent leurs plus sincères remerciements pour les sympathies qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur mère, belle-mère regrettée.

DAME demande travail de couture et de broderie Travail soigné. Prix modéré.
S'adresser au bureau du Journal.

On demande un apprenti chez *M BORRELY*, peintre rue Saunerie.

CONFETTI UNICOLORES en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron.

Atelier de Serrurerie

EYSSAUTIER-GRIVANNES
No 5, Rue Saunerie - SISTERON

M. Grivannes à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, rue Saunerie, No 5, un atelier de Serrurerie-mécanique et qu'il se tient à la disposition du public pour tout travail et toute réparation. L'entrée de l'atelier a lieu par l'atelier de menuiserie Chaix.

ETAT-CIVIL

du 6 au 13 avril 1923

Naissances

Néant.

Publications de Mariage

Entre Louis-Firmin Boucher, propriétaire, domicilié à Châteauneuf-Miravail et Françoise-Marie Brandy, s. p. domiciliée à Sisteron.

Mariage

Entre Lucien-Jules Pascal, adjudant domicilié à Lyon et Juliette Testanière, employée de Recette domiciliée à Sisteron.

Décès

Eudoxie Davin, veuve Badet 75 ans, hôpital.
Joseph Babaz, 40 ans, hôpital.
Prosper Latil, 78 ans, hôpital.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Circuits Automobiles P. L. M. autour d'Avignon

Par ses imcomparables curiosités archéologiques, la Vallée du Rhône offre un attrait tout particulier. Aussi les Touristes désireux de la visiter apprendront ils avec plaisir que la Compagnie P. L. M. reprendra, à partir du 18 Mars, en la développant, son organisation de Services automobiles autour d'Avignon. Ci-après, les jours de mise en marche et les itinéraires des différents circuits.

1° Circuit Arles - Les Baux, tous les jours : Avignon, Tarascon, Arles, Les Baux, Saint-Rémy, Maillane, Avignon. Prix : 30 francs.

2° Circuit Pont du Gard - Nimes, tous les jours : Avignon, Villeneuve les Avignon, Pont du Gard, Nimes, Uzès, Avignon. Prix : 35 francs.

3° Circuit Orange - Vaison, les lundi, mercredi et samedi : Avignon, Orange, Vaison, Malaucène, Carpentras, Avignon. Prix : 35 fr

4° Circuit de la Fontaine de Vaucluse, les mardi, jeudi et samedi : Avignon, Grottes de Thouzon, l'Isle sur Sorgue, Fontaine de Vaucluse, Châteauneuf de Gadagne, Avignon. Prix : 15 francs.

5° Circuit Aigues-Mortes - Les Saintes-Maries de la Mer, les mardi et jeudi : Avignon, Tarascon, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, les Saintes Maries, Arles, Avignon. Prix : 50 francs.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Emission d'Obligations

Types 1921 — 6 0/0 et 3 0/0

La Compagnie émet actuellement au choix des souscripteurs :

1° — Au prix de 440 francs des obligations 6 o/o remboursables à 500 fr. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1° Mars et 1° septembre.

2° — Au prix de 275 fr. (coupon du 1e février 1923 détaché), des obligations 3 o/o remboursables a 500 frs. par tirages semestriels.

Echéances des coupons : 1° février et 1° août.

On souscrit :

Au Secrétariat de la Cie à Paris, 88, rue Saint-Lazare,

Au bureau des Titres, à Lyon, 11 bis, Place St-Paul,

Au bureau des Titres, à Marseille, 17, rue Grignan,

A Alger, 19, rue de la Liberté.

Dans les gares du réseau Paris-Lyon-Méditerranée ouverts au Service des Titres.

Par correspondance adressée au Secrétariat de la Cie 89, rue St-Lazare, à Paris, 9e

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

Chronique des Livres

A partir du 15 Avril prochain, paraîtra

Les Aventures Galantes du Marquis de Saint-Cassette

Ecrites dans le genre des aimables contes du XVIIIe siècle, enrichies d'illustrations où se reconnaîtraient FRAGONARD et LANCRET, présentées avec assez de soin pour plaire aux plus difficiles, elles procureront, nous l'espérons, des heures agréables aux lecteurs.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une Belle Maison

d'habitation et de rapport (confort moderne) sise à Sisteron, sur l'ancienne route de Ribiers.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Martial **Massot**, notaire à la Motte-du-Caire, chargé de la vente.

Le plus moderne des journaux

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré
en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 Pages — *Le No ordinaire et le Magazine réunis* — 30 Cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Prix des Abonnements pour les Départements :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

Tous les abonnés inscrits avant le 30 Avril recevront gracieusement EXCELSIOR-DIMANCHE pendant toute la durée de leur abonnement.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste et les spécimens des **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

TUBERCULEUX GUÉRIS

par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX*: *M. Gaston DUCUQ, tailleur au Bon-Sauveur, à Alb (Tarn)*, atteint depuis six mois d'une bronchite aiguë tuberculeuse au 2me degré avec crachements de sang, douleurs aiguës à l'omoplate droite, fatigue à la marche et au réveil, essoufflement, soulagé en trois mois, guéri en onze mois (14 mars 1921) et définitivement comme en fait foi l'attestation du 28 décembre 1921; *Mme Amélie PICHET, 11, rue Montbrun, Paris (14e arrt)*, atteinte depuis deux ans de tuberculose pulmonaire avec crachements de sang, amaigrissement, douleurs thoraciques, fièvre légère, guérie en 18 mois (en août 1910) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 17 décembre 1921; *Mlle BAZIRE, à Tur tot, par Bonneville-la-Mallet (Seine-Inférieure)*, atteinte depuis cinq mois de tuberculose pulmonaire avec très forte fièvre, sueurs nocturnes très abondantes, quintes de toux douloureuses, amaigrissement de 15 kilogs, épuisement interdisant tout travail, améliorée en trois semaines, guérie en quatre mois, a repris ses forces, son embonpoint, peut travailler, comme en fait foi l'attest. du 26 déc. 1921; *M. Désiré CHAUVIN, à Dorignies, près Douai (Nord)*, atteint depuis cinq ans de tuberculose pulmonaire à la suite de 40 années de travail dans la mine, avec vomissements de sang, impossibilité de rester au lit, les étouffements l'obligeant à dormir dans un fauteuil, enflure des jambes, abondants crachats verts et jaunes, amélioré en trois mois, guéri en onze mois (novembre 1912) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janv. 1922; *Mme Germaine ROBERT, 23, rue Boleldieu, à Pantin (Seine)*, atteinte depuis un an de congestion pulmonaire tuberculeuse avec forte fièvre continue, crachements de sang, exténuation des forces, améliorée en trois mois, guérie en dix mois (décembre 1915) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janvier 1922; *Mme PONTET, 14, rue Linois, Paris (15e arrt)*, atteinte depuis 14 mois de lésions tuberculeuses pulmonaires constatées à la radiographie à l'hôpital Boucicaut, avec affaiblissement, crachats sanglants, points de côtés, amaigrissement, un peu de fièvre, améliorée dès le début du traitement, guérie en 6 mois (juil. 1919) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 11 janvier 1922. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie, gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie, à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX contre 11 francs, en mandat-carte. Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Grand assortiment DE CHAUSSURES

-:- EN TOUS GENRES -:-

AUTRAN ADOLPHE

11, RUE DE PROVENCE - SISTERON -

M. **Autran** informe sa nombreuse clientèle que par suite des achats faits avant la hausse il livrera sa marchandises aux anciens prix.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Dépot de chapeaux Panama, Equateur et Péruvien - Blanchisssage de Panama

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

ECHANGE — VENTE

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP.
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK

de Voiturettes, Voitures, Camionnettes et Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Mioonier, kiosque 12,s allées de Meilhan.

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON